

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 27 (1990)  
**Heft:** 1013

**Rubrik:** Courier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'information géométrique

Mon fort, voyez-vous, c'est que je suis informé... Je suis très informé! Faut dire que je fais le nécessaire pour cela: je lis les journaux, beaucoup de journaux.

Par exemple, *La Suisse* du 14 octobre: En première page, sous la plume de M. Philippe Roy, qui se réfère si j'ai bien compris à un certain Henry Dodds, un renseignement précieux: «L'armée irakienne est sans aucun doute plus apte à des missions défensives qu'offensives...»

Sans aucun doute: Voilà, me direz-vous, qui paraît *einseitig*, comme disent les Allemands; qui ne donne qu'un aspect de la réalité; qui manque d'objecti-

tivité. D'accord, d'accord! Mais poursuivez votre lecture! Page 2, sous la plume de M. Marc Roche, qui se réfère apparemment au même Henry Dodds, ces mots qui complètent et nuancent heureusement ceux de M. Philippe Roy: «Ce type de structure (celle de l'armée irakienne) paraît mieux adapté à une situation offensive que défensive.»

Voilà qui satisfait nos cœurs épris de juste milieu, non? Après quoi, il ne reste plus qu'à élucider une question secondaire — à savoir si l'armée irakienne est aussi bien adaptée à l'offensive qu'à la défensive; ou si tout au contraire, elle est mal adaptée à l'une et à l'autre... Nul doute que des articles ultérieurs — à défaut des événements — feront toute la lumière sur ce petit problème.

Je précise que je ne suis pas en train de plagier malicieusement Ionesco. Ni de citer Max et Moritz. Ni Giraudoux: «Il avait été question, au dernier congrès, d'inscrire (la formation de face) dans le paragraphe des mesures dites défensives-offensives. J'ai été assez heureux pour obtenir qu'il lui restituât sa vraie qualité de mesure offensive-défensive...» C'est le juriste Busiris qui parle, dans *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*.

D'autres journaux, dépourvus peut-être de cet esprit de finesse cher à Pascal, brillent en revanche par l'esprit de géo-

métrie, cher à ce même Pascal: Fernand Petit, qui est un cœur pur, mais une âme candide, s'étonne de voir *24 Heures* publier une lettre de lecteur due à Mme Marie-France Oberson, intitulée «Idiots utiles», dans laquelle elle s'en prend aux communistes occidentaux, qui ne «*sa-vent pas ce que le mot "liberté" signifie, parce qu'ils n'en ont jamais été privés*» (27 mars 1990).

Fernand Petit écrit à son tour pour protester contre une accusation qui lui paraît d'autant plus fautive, qu'en ce qui concerne les communistes suisses et français, ils ont été privés de leurs droits et de leurs libertés dans les années 40 — rappelez-vous: les conseillers nationaux Nicole et Gloor, régulièrement élus, et dépouillés de leur mandat par un vote des Chambres! Réponse, très sage et très conséquente, de la rédaction, animée par M. Vodoz: Nous ne pouvons insérer votre lettre, «*faute de place*». Nouvelle lettre de Fernand Petit, qui s'adresse cette fois à M. Lamunière, président—administrateur-délégué de *24 Heures*: «*M. J.-M. Vodoz est directement responsable de la rubrique "Monsieur le rédacteur..." (... il décide sans appel de ce qui paraît ou ne paraît pas.*» Et rompez! Fernand Petit s'indigne de ce qu'il appelle «*l'omnipotence de J.-M. Vodoz*». Eh oui... Que lui dire, sinon lui conseiller de relire le beau roman de Walter M. Diggelmann, *L'Interrogatoire de Harry Wind* (Rencontre). Il y verra parfaitement démonté le mécanisme et le rôle des «lettres de lecteurs». ■

Si le village planétaire est à tous et les ressources naturelles considérées comme bien de l'humanité, les négociations climatiques vont nécessairement toucher les comportements des citoyens de cette planète. Un exemple: selon l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, le trafic routier privé en Suisse est responsable de 68% des émissions d'oxyde d'azote. Or, explosion de la mobilité oblige, les Suisses, de plus en plus amoureux de leurs véhicules, disposent de 423 voitures par 1000 habitants (presque une voiture pour deux habitants!). L'Afrique se contente de 7 voitures pour 1000 habitants, et l'Inde de 2. Que dira-t-on aux 800 millions d'Indiens lorsqu'ils souhaiteront la même densité de véhicules que nous? Si une «citoyenneté verte» doit se concrétiser avec tous les défavorisés de la société planétaire, ce genre de question devra faire son chemin. «Planétaires de tous les pays...», la route est encore longue.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la politique de développement de la Communauté de travail Swissaid – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas.

## COURRIER

### Et la démocratie ?

Voilà que DP m'inquiète un brin, et je crois que c'est la première fois: comment réduire l'affaire de la fonction publique genevoise à une seule question économique? Et la démocratie, on en fait quoi? DP accepte comme cela, au quart de tour, qu'un gouvernement prenne une décision avec effet rétroactif sans dialogue préalable?

L'ami Delley dira qu'il reconnaît bien en mon étonnement celui du philosophe... Eh bien! mieux que cela ne ressortait du propos que me faisait tenir E. Baier dans DP 934 voici bientôt deux ans, la philosophie est avant tout pour

moi exigence de raison démocratique fondée sur le dialogue. Et cela, comme le lui font remarquer les communes, le Conseil d'Etat l'a cavalièrement méprisé.

A un message adressé à chaque fonctionnaire individuellement sérialisé pour tenter de casser le débrayage, j'ai répondu au nom de cette raison démocratique une lettre demandant un redépart à zéro. Des juristes m'ont conseillé d'en donner copie aux quotidiens genevois: rien n'a été publié.

Aujourd'hui, les deux conseillers socialistes se ravissent et c'est tant mieux: enfin un espoir de dialogue démocratique.

Claude Droz, maître de philosophie au Collège Rousseau